FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-33 DU 26 JANVIER 2007

portant nomination de Monsieur Rigobert A. LAOUROU en qualité de Coordonnateur de la Cellule des Programmes de Réformes Economiques Structurelles du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n°2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2006- 616 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances ;

Sur proposition du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 janvier 2007 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur Rigobert A. LAOUROU est nommé Coordonnateur de la Cellule des Programmes de Réformes Economiques et Structurelles du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 Janvier 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HJC 2 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSE 01 JO 1.-